

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris, il est fondamental de tirer un certain nombre d'enseignements. Sont décisives les mesures qu'un gouvernement prend à l'égard de la Banque centrale, des dettes des classes populaires, des dettes publiques et des banques privées. Si un gouvernement populaire ne met pas en œuvre des mesures radicales en matière de finance, il prend la responsabilité de terminer sur un échec qui peut avoir des conséquences dramatiques pour la population. La Commune en est un exemple emblématique. C'est pourquoi il faut analyser sous cet angle cette expérience extraordinaire et dramatique.

Le rôle de la dette dans la naissance de la Commune de Paris

La volonté du gouvernement réactionnaire de s'acquitter de la dette réclamée par la Prusse et de continuer le remboursement des anciennes dettes publiques a précipité l'expérience de la Commune. Rappelons que c'est Louis Bonaparte (« Napoléon III ») qui a déclaré la guerre à la Prusse en juillet 1870 et que cette aventure militaire s'est terminée rapidement par un fiasco total[1]. L'armée prussienne a vaincu l'armée française début septembre 1870, et capturé Napoléon III à Sedan ce qui a provoqué la chute du Second Empire et conduit à la proclamation de la République[2]. Le paiement de 5 milliards de francs était la condition fixée par Bismarck pour signer la paix et retirer les forces d'occupation.

Dans un document adopté en solidarité avec la Commune le 30 mai 1871 par la direction de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT, connue aussi comme la Première internationale), Karl Marx soulignait le poids énorme de la dette publique qui bénéficiait à la bourgeoisie française et qui pesait sur le gouvernement « républicain » de Thiers qui avait remplacé celui de Napoléon III : « Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale et lourdement endetté toutes les grandes villes. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante et ravagé sans pitié les ressources de la nation ». Marx ajoutait à cela les frais que représentaient l'entretien d'un demi-million de soldats prussiens sur le sol français, l'indemnité de cinq milliards réclamée par Bismarck et l'intérêt de 5 % à ajouter à cette somme en cas de retard à la payer[3].

Et Marx de poser la question : « Qui allait payer la note ? » Il répondait que, du point de vue de la bourgeoisie et de Thiers, c'était en écrasant le peuple par la violence « que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. ». Selon Marx, pour imposer au peuple d'accepter de se saigner aux quatre veines pour rembourser la dette publique, le gouvernement de Thiers était convaincu qu'il devait provoquer une guerre civile au cours de laquelle il viendrait à bout de la résistance du peuple et l'obligerait à payer la facture.

Bismarck partageait cette opinion et était convaincu que pour avoir une France docile prête à respecter les conditions fixées par la Prusse victorieuse, il fallait écraser le peuple en commençant par celui de Paris mais il ne voulait pas utiliser à cette fin l'armée prussienne épuisée. Il voulait que Thiers se charge du sale boulot. Ce dernier avait essayé sans succès de convaincre Bismarck d'envoyer ses troupes dans Paris. Pour poursuivre le paiement de la dette nationale qui profitait à la bourgeoisie et commencer à rembourser la dette de guerre, il procéda à un emprunt de 2 milliards de francs dans les semaines qui précèdent la Commune[4].

Afin de pouvoir écraser le peuple de Paris en armes, Thiers a monté une opération militaire le 18 mars 1871 afin de lui voler 400 canons et des mitrailleuses. L'échec de cette tentative résulta de la mobilisation populaire et déboucha sur la fuite du gouvernement et son installation à Versailles. Les responsables des Communards ont eu le tort de ne pas se lancer immédiatement à la poursuite de Thiers et de son gouvernement. Il aurait fallu aller les chercher à Versailles pour les emprisonner et les empêcher de regrouper les forces qu'ils lanceraient plus tard contre le peuple de Paris et des autres villes qui se soulevèrent[5].

Depuis Versailles, Thiers organisa dans les jours et les semaines qui suivirent l'écrasement des Communes qui naquirent en différents endroits de France (Marseille, Lyon, Narbonne, Saint-Étienne, Toulouse, Le Creusot, Limoges...). Alors qu'il utilisait la partie de l'armée qui était à sa disposition pour mettre fin aux Communes du Sud du pays, Thiers faisait mine de négocier avec la Commune de Paris pour gagner du temps et réunir les conditions pour lancer une offensive finale contre elle. À cette fin, une délégation du gouvernement de Thiers se rendit à Francfort début mai 1871 pour obtenir de Bismarck les moyens d'écraser la Commune de Paris. Bismarck répondit qu'il fallait effectuer le paiement des premières échéances de la dette le plus vite possible. Il ajouta que pour créer les conditions permettant la victoire, il était d'accord de permettre à Thiers d'utiliser pour attaquer Paris la partie de l'armée française jusque-là prisonnière des Prussiens. Bismarck était également d'accord de faire intervenir en appui et sans entrer dans Paris une partie des troupes prussiennes. Finalement, au bout des négociations, Bismarck acceptait d'attendre la fin de la Commune de Paris pour recevoir le premier paiement[6]. C'est ce plan conçu de concert entre le gouvernement français et le dirigeant prussien qui finalement vint à bout de la Commune de Paris.

Dans la suite de cet article, je vais me concentrer sur la politique de La Commune par rapport aux loyers et aux dettes des classes populaires d'une part et par rapport à la Banque de France d'autre part.

Les mesures sociales de la Commune...

Le 29 mars 1871, la Commune décide la suspension du paiement des loyers y compris les loyers dus depuis octobre 1870. Elle prend également des mesures favorables au peuple en interdisant le même jour aux monts-de-piété de mettre en vente des objets qui y sont déposés[7]. Les Monts-de-Piété étaient des organismes privés qui faisaient du profit en octroyant des prêts sur gage[8].

Au cas où la personne qui avait déposé un objet en échange d'un crédit ne payait pas sa dette, le Mont-de-Piété pouvait mettre en vente l'objet mis en gage[9]. Un million d'objets s'entassaient dans les Monts-de-Piété. Alors que l'hiver venait d'être particulièrement rigoureux, les ménages pauvres mirent quatre-vingt mille couvertures de lit en gage pour emprunter de quoi manger[10]. 73% des objets mis en gage appartenaient à des ouvrier-es. Sur un million et demi de prêts annuels, les deux tiers, c'est-à-dire un million, étaient des prêts de 3 à 10 francs. Fin avril 1871, après de longs débats entre modérés et radicaux, la Commune décide que les personnes qui avaient obtenu un crédit sur gage inférieur à 20 francs, peuvent récupérer leur bien gratuitement. Les élus les plus radicaux comme [Jean-Baptiste Clément](#), l'auteur de célèbres chansons comme « [Le Temps des Cerises](#) » et « [La Semaine Sanglante](#) », considèrent que la Commune aurait dû aller

plus vite et plus loin en ce qui concerne les Monts-de-Piété et dans bien d'autres domaines qui concernent les conditions de vie des classes populaires[11].

Parmi les avocats d'une ligne très modérée, en ce qui concerne les dettes des classes populaires et des classes moyennes (parmi lesquelles une grande masse de petits commerçants et d'artisans), on trouve Charles Beslay, doyen des membres de la Commune de 1871, disciple et ami intime de [Proudhon](#), qui est intervenu de manière systématique pour défendre le respect de la finance et des créanciers. Nous allons en reparler dans la partie suivante, consacrée à la politique de la Commune à l'égard de la Banque de France. Avant d'y arriver, il convient également de mentionner que le 25 avril la Commune décide la réquisition des logements vacants pour y loger les victimes des bombardements effectués par les troupes versaillaises et que le 28 avril la Commune interdit aux patrons de prélever des amendes et d'effectuer des retenues sur salaire[12].

... et leur limite : ne pas prendre le contrôle de la Banque de France

Le siège de la Banque de France, ses principales réserves et son organe dirigeant étaient situés sur le territoire de la Commune de Paris. À tort, la direction de la Commune de Paris a renoncé à en prendre le contrôle alors que cela aurait été tout à fait nécessaire. En 1876, Prosper-Olivier Lissagaray, un intellectuel militant qui a participé au combat des communards, dénonce, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, l'attitude de la direction de la Commune qui « *resta en extase devant la caisse de la haute bourgeoisie qu'elle avait sous la main.* », en se référant à la Banque de France[13]. La seule exigence de la Commune à l'égard de la Banque de France était d'obtenir les avances financières qui lui permettaient de maintenir l'équilibre budgétaire sans devoir interrompre le paiement de la solde des gardes nationaux (la Garde nationale de Paris était une milice citoyenne chargée du maintien de l'ordre et de la défense militaire, elle comptait 300 000 personnes armées pour une population parisienne d'un peu moins de 2 millions).

La Banque de France a délié la bourse au compte-gouttes quand il s'est agi de répondre aux besoins financiers de la Commune tandis qu'elle a financé très largement ceux qui voulaient littéralement écraser le peuple de Paris et mettre fin le plus vite possible à la révolution sociale. Pendant les deux mois de l'expérience de la Commune, le gouvernement réactionnaire de Thiers complice de l'occupant prussien a reçu 20 fois plus d'argent liquide que la Commune[14].

Karl Marx considère que la Commune a eu le tort de ne pas se saisir de la Banque de France : « *À elle seule, la réquisition de la Banque de France eût mis un terme aux rodomontades versaillaises* ». Il précise qu'avec la réquisition de la Banque :

« *Avec un tout petit peu de bon sens, elle eût (...) pu obtenir de Versailles un compromis favorable à toute la masse du peuple - seul objectif réalisable à l'époque* »[15].

Comme l'écrivait Lissagaray :

« *la Commune ne voyait pas les vrais otages qu'elle avait sous la main : la Banque, l'Enregistrement et les Domaines, la Caisse des dépôts et consignations, etc.* »[16].

En 1891, Friedrich Engels allait dans le même sens :

« Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages. Cela signifiait toute la bourgeoisie française faisant pression sur le gouvernement de Versailles pour conclure la paix avec la Commune ».[\[17\]](#)

En résumé, les dirigeants de la Commune de Paris ont permis à la Banque de France de financer ses ennemis : le gouvernement conservateur de Thiers installé à Versailles et son armée qui allait l'écraser[\[18\]](#). On verra plus loin que la Banque de France a également financé l'armée prussienne d'occupation qui était aux portes de Paris.

Le fil des événements

Pour se faire une opinion sur l'attitude de la Commune à l'égard de la Banque, je me suis appuyé principalement sur deux narrations, celle de Lissagaray, déjà cité dans cet article, partisan convaincu de la cause de la Commune, et celle de [Maxime Du Camp](#), un auteur anti-communard qui, en récompense de sa production littéraire au contenu réactionnaire, sera élu en 1880 membre de l'Académie française[\[19\]](#). Ces deux auteurs donnent de nombreux détails sur le comportement des différents protagonistes et bien qu'adoptant un point de vue radicalement opposé l'un à l'autre, leur narration concorde largement. Reprenons le fil des événements.

Le 18 mars, Thiers, son gouvernement et son administration, s'enfuient vers Versailles. Quelques jours plus tard, [Gustave Rouland](#), le gouverneur de la Banque de France, les rejoint afin de se mettre à leur service en laissant sur place à Paris, le [marquis Alexandre de Plœuc](#) le vice-gouverneur de la Banque et toute son administration. Rouland s'est entouré à Versailles de régents de la Banque de France parmi lesquels on trouve le baron [Alphonse de Rothschild](#), propriétaire de la banque Rothschild, premier actionnaire de la Banque de France. Rouland veut convaincre Thiers d'attaquer tout de suite la Commune de Paris mais celui-ci considère qu'il faut d'abord gagner du temps.

Pendant ce temps La Commune a désigné, le 30 mars 1871, [Charles Beslay](#) pour la représenter auprès de la Banque de France. Beslay a résumé son action dans une lettre au quotidien de droite *Le Figaro*, publiée le 13 mars 1873 :

« Je suis allé à la Banque avec l'intention de la mettre à l'abri de toute violence du parti exagéré de la Commune, et j'ai la conviction d'avoir conservé à mon pays l'établissement, qui constituait notre dernière ressource financière ».[\[20\]](#)

Charles Beslay avait été élu à la Commune le 26 mars 1871 et il en était le doyen. Il était aussi membre de l'AIT depuis 1866 et avait une grande influence dans la Commune. Pourtant Beslay avait un passé de capitaliste, il avait été le patron d'un atelier employant 200 salarié-es ce qui constituait au milieu du 19^e siècle une grande entreprise[\[21\]](#). Lissagaray qui a vécu les événements de la Commune et a épluché les compte-rendu des

séances de la Commune écrit que Beslay a, dès le début, accepté la position défendue par le Marquis de Plœuc selon laquelle la Commune ne pouvait pas nommer un gouverneur à la Banque de France. Elle ne pouvait y désigner qu'un délégué en la personne de Beslay lui-même. Lissagaray témoigne que « *Beslay, très attendri, vint le soir à la Commune répéter l'argument, d'autant qu'il y croyait, se piquait de finances : « La Banque de France est la fortune du pays ; hors d'elle plus d'industrie, plus de commerce ; si vous la violez, tous ses billets font faillite »* »[22]. Cette conviction à la fois catastrophiste et paralysante a été majoritaire au sein de la direction de La Commune et a eu des effets dramatiques.

Comme l'écrit Georges Beisson :

« pendant les 72 jours de son existence, la Commune reçoit 16,7 millions de francs : les 9,4 millions d'avoirs que la Ville avait en compte et 7,3 millions réellement prêtés par la Banque. Au même moment, les Versaillais reçoivent 315 millions de francs (...) de la Banque de France », soit près de 20 fois plus »[23].

Le réactionnaire Maxime Du Camp ne dit pas autre chose quand il écrit :

« pendant que la Commune harcelait la Banque de Paris pour lui soutirer quelques billets de mille francs, la Banque de France donnait des millions au gouvernement de la légalité. Les troupes affluaient, prenaient corps, s'organisaient et la paie ne leur faisait point défaut. » »[24].

Les troupes dont parle Maxime du Camp sont celles que rassemble Thiers avec l'aide de Bismarck pour détruire le peuple de Paris. Comme le dit encore Du Camp :

« Lorsque M. Thiers avait besoin d'argent, il prévenait M. Rouland, celui-ci envoyait à qui de droit une dépêche télégraphique, et l'argent arrivait ».

La Commune avait un besoin urgent d'argent pour venir en aide à la population et pour renforcer sa défense face à une attaque imminente alors que ses représentants Beslay et Jourde se contentaient d'une aumône. Pourtant, dans les coffres de la Banque en son siège de Paris, il y avait des billets, des pièces de monnaie, des lingots et des titres financiers pour environ 3 milliards de francs. Jusqu'à la fin, la Commune a autorisé la direction de la Banque de France à disposer de sa propre milice armée fortement armée. Le marquis de Plœuc avait sous ses ordres plusieurs centaines de personnes qui à l'intérieur du siège de la Banque avaient un véritable arsenal composé de centaines de fusils et de munitions pour tenir un siège. Si la Commune l'avait réellement voulu, elle aurait pu désarmer sans coup férir cette milice mais Beslay y était totalement opposé.

Maxime Du Camp indique aussi que le gouverneur Rouland avait envoyé le message suivant aux employés de la Banque :

« Veuillez bien donner des instructions précises pour que des coupures soient mises à la disposition des Allemands et aussi quelque numéraire, pour le paiement de leurs troupes » »[25].

Du Camp explique que le marquis de Plœuc mentait effrontément à Jourde, le second délégué de la Commune auprès de la Banque, il reconstitue selon les témoignages qu'il a pu récolter, un dialogue entre les deux protagonistes :

« Vous nous croyez riches, disait M. de Plœuc, mais nous ne le sommes pas ; vous savez bien qu'au moment où les troupes allemandes ont marché sur Paris, nous avons fait partir toutes nos valeurs ; elles ne sont pas revenues. Je ne vous trompe pas ; les traces de ce transbordement sont faciles à trouver (...) et vous vous convaincrez que la majeure partie de notre fortune est en province. — Eh ! mon Dieu ! monsieur le marquis, répondit Jourde, je le sais bien, mais, en m'avançant de l'argent, la Banque se protège elle-même et m'aide à la sauver, ce qui sans cela me serait impossible ».

Au sein de la Commune les partisans d'Auguste Blanqui (emprisonné par le gouvernement de Thiers), parmi lesquels [Raoul Rigault](#), étaient de plus en plus mécontents de la politique suivie par Beslay, secondé par Jourde et appuyé par une majorité et le 12 mai 1871 ; ils s'enhardirent et tentèrent d'intervenir à la Banque de France avec deux compagnies de gardes nationaux. Mais Beslay intervint avec succès *in extremis* pour protéger la Banque et empêcher qu'elle soit perquisitionnée. Maxime Du Camp conclut : *« Sous ce rapport, le père Beslay fut vraiment irréprochable. »* [\[26\]](#)

Cette tentative blanquiste avortée avait été conçue comme une sorte de coup, elle ne faisait pas partie d'une vision cohérente visant à permettre à la Commune de se servir de la Banque de France pour organiser sa défense et financer un plan de développement. Bien sûr il fallait prendre « militairement » la Banque mais il fallait la prendre pour en faire quelque chose et là les blanquistes ne savaient pas exactement quoi en faire. Ils n'ont pas proposé au conseil de la Commune (où ils avaient des élus) de prendre le contrôle de la Banque et de la mettre au service d'un plan de résistance et de développement. Ils se sont contentés d'essayer de la prendre par surprise et cela n'a pas marché car Beslay a pu s'y opposer sans que les blanquistes puissent avancer des arguments justifiant la prise de contrôle de la Banque.

L'entreprise s'est donc soldée par un fiasco. Je précise que prendre « militairement » la Banque de France ne signifie pas la prendre à coup de boulets de canon, de tirs de mitrailleuse et de fusil. Il s'agissait de prendre la décision, au niveau de la direction de la Commune, de prendre le contrôle de la Banque, de démettre le gouverneur et le vice-gouverneur, de déplacer suffisamment de bataillons de gardes nationaux pour encercler la Banque et de mettre en demeure ses occupants armés de remettre leurs armes. La disproportion des forces et la certitude des occupants de la Banque de perdre la bataille s'ils résistaient auraient entraîné leur docilité. Ils ne pouvaient espérer aucun renfort du moins jusqu'au début de la semaine sanglante le 21 mai. La Commune aurait dû prendre le contrôle de la Banque dès les premiers jours de sa naissance.

Il y a bien eu la volonté de la part de la Commune de battre sa propre monnaie et elle en fit fabriquer à l'Hôtel des Monnaies, quai Conti, mais elle manquait de lingots d'or et d'argent qui étaient stockés dans la Banque de France. Et là encore la direction de la Banque a pu compter sur l'aide de Beslay pour se contenter de remettre des quantités infimes de matière précieuse à transformer en monnaie. Selon Maxime Du Camp, la direction de la Banque avait tellement peur que le secteur radical de la Commune ne l'emporte contre Beslay qu'elle fit ensabler dans les caves du siège de Paris tout ce qui pouvait l'être.

L'opération eut lieu le 20 mai, elle dura une quinzaine d'heures. Toutes les valeurs qui pouvaient l'être furent descendues à la cave. Elles furent cachées dans deux pièces protégées par douze serrures puis l'accès à cette partie des caves fut ensablé[27]. Le lendemain, la Semaine sanglante commençait et s'est terminée par la défaite du peuple de Paris le 28 mai 1871.

Après l'écrasement de la Commune, Beslay est un des seuls dirigeants communards (peut-être le seul) à ne pas être exécuté, condamné par contumace, emprisonné ou banni. Les assassins de la Commune lui ont donné la possibilité de se rendre en Suisse afin d'y liquider l'héritage d'une de ses sœurs, décédée en août 1870 ; le 9 décembre 1872 il bénéficia d'une ordonnance de non-lieu du 17^e conseil de guerre. Pendant la fin de sa vie en Suisse, il était en outre l'exécuteur testamentaire de Proudhon.

Comment expliquer cette attitude timorée de la Commune ?

L'attitude de la Commune à l'égard de la Banque de France s'explique par les limites de la stratégie des secteurs qui étaient majoritaires dans celle-ci : les partisans de Proudhon[28] et ceux de Blanqui. Proudhon, décédé en 1865, n'a pas eu l'occasion d'intervenir directement dans les choix mais ses partisans étaient influents. Beslay n'était pas le seul, loin de là. Proudhon et plus tard ses partisans s'opposaient à ce qu'un gouvernement du peuple prenne le contrôle de la Banque de France, de plus ils n'étaient pas pour exproprier les banques capitalistes, ils donnaient la priorité à la création de banques de crédit mutuel. Leur rôle, en la personne de Beslay, a été franchement néfaste.

Les partisans de l'irréductible Auguste Blanqui étaient également nombreux et ils n'avaient aucune position précise sur ce qu'il fallait faire de la Banque de France et du rôle qu'elle devrait jouer au bénéfice d'un gouvernement révolutionnaire.

Les militant·es qui étaient inspiré·es par les idées avancées par Karl Marx étaient peu nombreux/euses même si quelques-un·es parmi elleux, comme [Léo Frankel](#), ont exercé des responsabilités et étaient en contact régulier avec Marx qui résidait à Londres à ce moment-là. Léo Frankel faisait partie de la Commission du travail et de l'échange. On peut également citer [Charles Longuet](#)[29], qui siégeait comme Frankel à la Commission du travail et de l'échange, [Auguste Serrailier](#) membre de la même commission, et [Elisabeth Dmitrieff](#), qui cofonda pendant la Commune l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

La politique suivie par Beslay s'avère d'une grande actualité. Elle démontre, en effet, a *contrario* que si l'on se contente de proposer ou de mettre en place des banques de crédit mutuel (des banques coopératives) tout en préservant la Banque centrale telle qu'elle fonctionne dans l'État contemporain et si on ne socialise pas le secteur bancaire par l'expropriation des capitalistes, on ne changera rien au niveau structurel. Si on ne réduit pas radicalement la dette publique, le nouveau gouvernement n'aura pas de véritable marge de manœuvre pour financer de grands changements.

Quelques leçons de la Commune de Paris

Marx et Engels avaient tiré plusieurs enseignements de la Commune. La nécessité de détruire l'État capitaliste figurait en premier sur la liste. Le fonctionnement démocratique du gouvernement et de la représentation populaire avec la révocabilité de tous les mandats en était un autre. Le refus de rester en extase devant la finance en est une troisième : un gouvernement populaire doit s'emparer de la Banque centrale et changer les rapports de propriété dans tout le secteur de la finance, ce qui implique l'expropriation des capitalistes. Un quatrième enseignement : la nécessité d'annuler la dette publique. D'ailleurs quelques années après la Commune Marx qui a participé à la rédaction du programme du Parti ouvrier en France se prononçait pour la « Suppression de la Dette publique »[\[30\]](#).

L'action résolue des premiers gouvernements soviétique et cubain

Les bolcheviks en Russie et les révolutionnaires cubains ont compris ces enseignements et ont pris les mesures qui étaient nécessaires en 1917-1918 en ce qui concerne les décrets adoptés par les soviets et en 1959-1960 en ce qui concerne la révolution cubaine. Le gouvernement des bolcheviks alliés aux socialistes révolutionnaires de gauche avec l'appui des conseils ouvriers, de paysans et de soldats (soviets) a pris le contrôle de la banque centrale. Il a émis sa propre monnaie, exproprié les banquiers, annulé les dettes des paysans et répudié la totalité de la dette contractée par le régime tsariste. Les révolutionnaires cubains ont pris le contrôle de la Banque centrale, ont nommé à sa tête Che Guevara, émis leur propre monnaie et annulé les dettes publiques. En matière de droit au logement, ils sont allés beaucoup plus loin que la Commune, en décrétant que les locataires avaient le droit de continuer à occuper leur logement sans payer de loyer[\[31\]](#). Les bolcheviks ont aussi mis en pratique une solution aux problèmes de logement et les dettes qui y sont liées.

Des leçons tombées dans l'oubli

Plus largement, les enseignements de la Commune de Paris se sont largement perdus. La social-démocratie, après sa trahison de l'internationalisme au début de la Première Guerre mondiale, est devenue un instrument de domination capitaliste et impérialiste ; ensuite, les régimes dictatoriaux bureaucratiques et staliniens, avec la restauration capitaliste, ont perpétué des formes brutales de coercition et d'exploitation. Plus récemment, les régimes progressistes d'Amérique latine au début du XXI^e siècle sont restés dans le cadre capitaliste en approfondissant un modèle de développement axé sur les exportations, l'exploitation des ressources naturelles et une politique de bas salaires pour rester compétitifs même s'ils ont pratiqué une politique d'assistance qui, dans les premières années, a réduit la pauvreté. A souligner en positif que les constitutions du Venezuela (1999), de l'Équateur (2008) et de la Bolivie (2009) incluent la révocabilité des mandats.

Concernant la question de la Banque centrale, des banques privées et du secteur de la finance en général, on constate un appauvrissement très grave des programmes des organisations qui revendiquent une orientation socialiste radicale. En 2019, le Manifeste du parti travailliste sous la présidence de Jeremy Corbyn bien que radical sur une série de questions comme les renationalisations et l'annulation de la dette des étudiants est muet

sur la City de Londres et sur la Banque d'Angleterre. Le programme de Bernie Sanders en 2019-2020, radical sur la question fiscale et sur les dettes étudiantes, était également silencieux sur la Banque centrale (la FED) et sur les grandes banques privées. Le programme d'autres organisations politiques comme Podemos, Diem25[32], Die Linke, sont soit muets, soit très modérés et donc tout à fait inappropriés quand il s'agit d'aborder la question de la Banque centrale, des grandes banques privées, de la monnaie et de la dette publique.

Grèce 2015 ou l'échec de la modération

Dès la mise en place du gouvernement d'Alexis Tsipras, mis en place suite à la victoire électorale de Syriza (coalition de la gauche radicale), il aurait fallu agir sur les banques. Alors que la BCE prenait l'initiative d'aggraver la crise bancaire grecque, il fallait agir à ce niveau et appliquer le programme de Thessalonique, sur la base duquel le gouvernement Syriza a été élu le 25 janvier 2015, qui annonçait : « *Avec Syriza au gouvernement, le secteur public reprend le contrôle du Fonds hellénique de stabilité financière (HFSF - en anglais HFSF) et exerce tous ses droits sur les banques recapitalisées. Cela signifie qu'il prend les décisions concernant leur administration* ». Il faut savoir que l'État grec, via le Fonds hellénique de stabilité financière, était en 2015 l'actionnaire principal des quatre principales banques du pays qui représentaient plus de 85 % de tout le secteur bancaire grec. Le problème, c'est que, malgré les nombreuses recapitalisations des banques grecques qui s'étaient succédé depuis octobre 2008, l'État n'avait aucun poids réel dans les décisions des banques car les actions qu'il détenait ne donnaient pas droit au vote, faute d'une décision politique en ce sens par les gouvernements précédents. Il fallait dès lors que le parlement, conformément aux engagements de Syriza, transforme les actions dites préférentielles (qui ne donnent pas de droit de vote) détenues par les pouvoirs publics en actions ordinaires donnant le droit au vote. Ensuite, de manière parfaitement normale et légale, l'État aurait pu exercer ses responsabilités et apporter une solution à la crise bancaire.

Enfin, il fallait encore prendre cinq mesures importantes. Primo, pour faire face à la crise bancaire et financière aiguës par l'attitude de la Troïka (Commission européenne, BCE et FMI) depuis décembre 2014 criant à la faillite des banques et par la décision de la BCE du 4 février 2015, le gouvernement aurait dû décréter un contrôle des mouvements de capitaux afin de mettre fin à leur fuite vers l'étranger. Secundo, il fallait suspendre immédiatement le paiement de la dette extérieure publique. Tertio, il fallait remplacer le gouverneur de la banque centrale grecque et en prendre le contrôle au nom du peuple. En quatrième lieu, il fallait créer une monnaie complémentaire et préparer la sortie de l'euro. En cinquième lieu, il fallait annuler les dettes des classes populaires à l'égard des banques privées et de l'État[33].

La décision de Tsipras, premier ministre, et de Varoufakis, ministre des finances, de ne pas toucher aux banques privées, de laisser en place l'ancienne direction de la Banque centrale grecque, de ne pas contrôler les mouvements de capitaux et de ne pas suspendre le paiement de la dette a eu des conséquences funestes pour le peuple grec. Pour paraphraser Friedrich Engels qui s'exprimait à propos de la Commune de Paris, Tsipras et Varoufakis ont fait preuve d'un saint respect à l'égard de la finance, ils se sont arrêtés devant les portes de la Banque centrale et des banques privées. Une occasion historique a été perdue. Il faut éviter que cela se reproduise ailleurs dans le monde. Un gouvernement populaire ne peut pas rester les bras croisés devant le monde de la Finance, il doit prendre

des mesures radicales en ce qui concerne la Banque centrale, les banques privées et les dettes. S'il ne le fait pas, il est condamné à l'échec.

*

L'auteur remercie Virginie de Romanet, Brigitte Ponet, Claude Quémar et Patrick Saurin pour leur relecture. Il remercie également Hans Peter Renk et Claude Quémar pour l'aide à la recherche de documents. Ce texte a été d'abord publié le 18 mars 1871 sur le site du cadtm accessible sur [ce lien](#). Il comporte de nombreuses annexes sur les politiques menés par divers gouvernements en matière de dette publique et de contrôle des banques ainsi que sur divers aspects de la Commune de Paris, en particulier sur la participation des femmes et divers aspects de la doctrine de Proudhon.

Ce texte a d'abord été publié [sur le site du CADTM](#).

Notes

[1] L'Association Internationale des Travailleurs (AIT), connue comme la Première Internationale, avait dénoncé la guerre lancée par le Second Empire français dans un appel public écrit 4 jours après le début des hostilités. « Quel que soit le déroulement de la guerre de Louis Bonaparte contre la Prusse, le glas du Second Empire a déjà sonné à Paris. L'Empire finira, comme il a commencé, par une parodie. Mais n'oublions pas que ce sont les gouvernements et les classes dominantes de l'Europe qui ont permis à Louis Bonaparte de jouer pendant dix-huit ans la farce féroce de *l'Empire restauré*. Du côté allemand, la guerre est une guerre de défense. Mais qui a mis l'Allemagne dans la nécessité de se défendre ? Qui a permis à Louis Bonaparte de lui faire la guerre ? *La Prusse ! C'est Bismarck* qui a conspiré avec ce même Louis Bonaparte, afin d'écraser l'opposition populaire à l'intérieur, et d'annexer l'Allemagne à la dynastie des Hohenzollern ». L'AIT appelait ses membres à adopter une position internationaliste. Dans la même déclaration on pouvait lire : « Si la classe ouvrière allemande permet à la guerre actuelle de perdre son caractère strictement défensif et de dégénérer en une guerre contre le peuple français, victoire ou défaite, ce sera toujours un désastre ». L'AIT citait une proclamation lue devant un grand meeting en Allemagne : « Au nom de la démocratie allemande, et spécialement des ouvriers du Parti social-démocrate, nous déclarons que la guerre actuelle est exclusivement dynastique... Nous sommes heureux de saisir la main fraternelle que nous tendent les ouvriers de France. Attentifs au mot d'ordre de l'Association internationale des travailleurs : *Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! nous n'oublierons jamais que les ouvriers de tous les pays sont nos amis et les despotes de tous les pays, nos ennemis !* ». La déclaration de l'AIT publiée le 23 juillet 1871 a été rédigée par Karl Marx. L'AIT regroupait des organisations et des militant-e-s de différents courants politiques allant des courants anarchistes (partisans de Proudhon ou de Bakounine et autres...) à des courants socialistes et communistes (parmi lesquels Marx et Engels, qui ne souhaitaient pas être appelés « marxistes »). L'AIT était constamment dénoncée par les gouvernements en place comme une organisation « complotiste » révolutionnaire internationale. Plusieurs procès ont été intentés en France contre des membres de l'AIT au cours des années 1860-1870. Les citations de *l'Adresse du Conseil général de l'Association Internationale des Travailleurs* datant du 23 juillet 1870 sont tirées de Karl Marx, *La guerre civile en France* (1871). Plusieurs versions sont disponibles sur internet, celle utilisée dans ce texte est accessible [ici](#). Dans la suite de cet

[2] L'AIT, dans un texte adopté le 9 septembre 1870, déclarait à propos de la chute du Second Empire : « nous saluons l'avènement de la république en France ; mais ce n'est pas sans éprouver des appréhensions qui, nous l'espérons, se révéleront sans fondement. Cette république n'a pas renversé le trône, mais simplement pris sa place laissée vacante. Elle a été proclamée non comme une conquête sociale, mais comme une mesure de défense nationale. Elle est dans les mains d'un Gouvernement provisoire composé en partie d'orléanistes notoires, en partie de républicains bourgeois, (...) » in Karl Marx, *La guerre civile en France*. Léon Trotski, en 1921 à l'occasion du 50 anniversaire de la Commune de Paris, écrit qu'il est regrettable que le prolétariat français n'ait pas pris le pouvoir début septembre 1870 et ait laissé la bourgeoisie gouverner : « La Commune est venue trop tard. Elle avait toutes les possibilités de prendre le pouvoir le 4 septembre et cela aurait permis au prolétariat de Paris de se mettre d'un seul coup à la tête des travailleurs du pays dans leur lutte contre toutes les forces du passé, contre Bismarck aussi bien que contre Thiers », Léon Trotski, [Les leçons de la Commune](#) (1921).

[3] Les citations de *l'Adresse du Conseil général de l'Association Internationale des Travailleurs* sont tirées de *La guerre civile en France*. Sur les circonstances dans lesquelles ce texte a été rédigé et publié à l'époque voir Wikirouge : [La guerre civile en France](#).

[4] Pour satisfaire les demandes de la bourgeoisie, le gouvernement de Thiers et l'Assemblée dominée par les secteurs conservateurs favorables à une acceptation de l'occupant prussien avait décidé en mars 1871 de mettre fin au moratoire des dettes des particuliers, des effets de commerce et des loyers, accablant la population parisienne sans le sou.

[5] Dans le document adressé aux travailleurs-ses du monde entier le Conseil général de l'AIT écrit à propos de cette erreur stratégique du 18 mars : « le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux ».

[6] Marx, *La guerre civile en France*.

[7] On trouve [ici](#) les décrets concernant les loyers et les monts-de-piété.

[8] « Qu'est-ce que le Mont-de-piété ? C'est une institution privée, avec des actionnaires. Qui faisait des bénéfices. En 1869, 784 736,53 francs. Un chiffre d'affaires annuel de 25 millions. » Il y avait une quarantaine de succursales du Mont-de-piété dans Paris. Sur le fonctionnement du Mont-de-piété : « Vous êtes là, avec votre objet. On vous le prend et on vous prête 3 ou 4 francs. Vous pourrez le « désengager » moyennant un intérêt de 12 à 15 %. Si vous ne le désengagez pas à temps, votre objet sera tout simplement vendu aux enchères ». Source : [La Commune et le Mont-de-piété](#).

[9] D'une certaine manière, ils préfigurent les organismes privés de microcrédits qui à partir du dernier quart du 20^e siècle se sont développés dans les pays en développement.

[10] Cf. [La Commune et le Mont-de-piété](#)

[11] Voir notamment le livre de Jean Baptiste Clément, *La Revanche des communeux*, Paris, 1887. C'est une mine d'informations notamment sur la situation des classes populaires et sur les débats qui ont traversé La Commune. Le livre est accessible en ligne [ici](#).

[12] Pour une liste plus large des mesures à caractère social voir le résumé qu'en donne Friedrich Engels dans l'introduction à Marx, *La guerre civile en France*.

[13] Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, 1896, réédité par La Découverte / Poche, 2000. L'édition originale de 1876 est accessible en ligne [ici](#).

[14] Georges Beisson, [La Commune et la Banque de France](#), in Bulletin de l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871.

[15] [Lettre du 22 février 1881](#) de Karl Marx à Ferdinand Domela Nieuwenhuis.

[16] Prosper-Olivier Lissagaray, *op. cit.*

[17] Marx, *La guerre civile en France*.

[18] Les représentants des grandes banques d'affaires parisiennes qui dirigeaient la Banque de France fêteront la défaite de la Commune, en accordant aux actionnaires un dividende de 300 francs par action, contre 80 francs en 1870.

[19] Maxime Du Camp, « La Banque de France pendant la commune, — III. — Les dernières réquisitions, l'ensablement des caves », *Revue des Deux Mondes*, 3^e période, tome 27, 1878 (p. 831-865)

[20] Source : *Maitron en ligne*, [notice Beslay Charles, Victor](#), version mise en ligne le 16 juillet 2013, dernière modification le 28 janvier 2020.

[21] A Paris, il avait fondé une usine de machine à vapeur dans le quartier Popincourt. Il a essayé d'appliquer les idées de son ami Proudhon sur l'association du capital et du travail. Il associe notamment ses ouvriers aux bénéfices de son entreprise en 1848. Sous le Second Empire, il se ruine en créant une banque d'échange et d'escompte selon les idées proudhoniennes, qui ne fonctionnera que six mois. En 1852, il obtient la concession de deux lignes de chemin de fer suisse : l'Ouest-Suisse et la Franco-Suisse. Source : Wikipedia, entrée [Charles Beslay](#). Dans l'adresse de l'AIT déjà citée, Marx écrit à propos de Beslay : « Un de ses anciens collègues à la Chambre des députés de 1830, capitaliste lui-même et néanmoins membre dévoué de la Commune, M. Beslay, apostrophait dernièrement Thiers dans une affiche publique : 'L'asservissement du travail au capital a toujours été la pierre angulaire de votre politique, et depuis le jour où vous avez vu la république du travail installée à l'Hôtel de Ville, vous n'avez jamais cessé de crier à la France : Ce sont des criminels!' [c'est moi qui souligne ET] » in Marx, *La guerre civile en France*.

[22] Lissagaray, *Histoire de la Commune...*, *op. cit.* p. 202-204.

[23] Georges Beisson, « La Commune et la Banque de France », art. cit.

[24] Maxime Du Camp, « La Banque de France pendant la Commune... », art. cit.

[25] *Ibid.*

[26] *Ibid.*

[27] *Ibid.*

[28] Les partisans de Proudhon dans la Commune étaient généralement membres de l'AIT

qui rassemblaient des hommes et des femmes de tendances diverses allant de différents courants de l'anarchisme (proudhoniens, bakouninistes...) à une pluralité de mouvements du communisme. Certains blanquistes comme [Emile Duval](#) étaient membres de l'AIT.

[29] Sur Charles Longuet, en plus du Maitron, voir aussi l'entrée qui lui est consacrée sur [wikipedia](#), également disponible [en espagnol](#).

[30] Cf. « Le programme du Parti Ouvrier Français » (1880) accessible sur [Marxists.org](#).

[31] Voir Éric Toussaint , Fernando Martinez Heredia, « Du 19e au 21e siècle : une mise en perspective historique de la Révolution cubaine », 28 novembre 2016, accessible sur [cadtm.org](#).

[32] Eva Betavatzi, Éric Toussaint et Olivier Bonfond, « Les trois propositions du plan de Diem 25 pour faire face à la crise : A côté de l'essentiel », 26 mai 2020, accessible sur [cadtm.org](#).

[33] Éric Toussaint, « Comment il était possible d'obtenir une victoire contre les créanciers de la Grèce et quelle stratégie en Europe », 13 novembre 2019, accessible sur [cadtm.org](#).